

Programme de formation

Comprendre le rôle du CSE

Objectifs :

Le Comité social et économique (CSE) est l'instance unique de représentation du personnel dans l'entreprise. Au-delà de son cadre juridique, il constitue un levier structurant du dialogue social et un acteur central de la régulation des relations de travail. Cette formation propose d'en clarifier la finalité, les responsabilités et la place dans la gouvernance de l'entreprise afin d'en comprendre les enjeux et les effets sur l'équilibre collectif.

À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre la finalité du CSE dans l'entreprise
- identifier son rôle dans la représentation des salariés
- situer le CSE dans l'équilibre entre direction et personnel
- identifier les responsabilités des membres élus
- apprécier les enjeux d'un dialogue social structuré
- mesurer les opportunités qu'un CSE actif peut créer pour l'organisation

À l'issue de cette formation, l'entreprise sera en mesure de consolider la qualité de son dialogue social, de clarifier les rôles et responsabilités de chacun et de favoriser un cadre de relations de travail plus structuré et apaisé.

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse aux salariés souhaitant comprendre le rôle du Comité social et économique et envisager, le cas échéant, une candidature aux élections professionnelles. Elle concerne également les membres élus ou suppléants désireux de prendre du recul sur leur mandat. Elle peut enfin intéresser les employeurs, administrateurs et responsables RH qui souhaitent mieux situer le CSE dans la gouvernance et le dialogue social de l'entreprise.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports de connaissances à des illustrations et exemples tirés de la pratique professionnelle de l'intervenant. Elle alterne des temps d'apports théoriques avec de nombreuses mises en situation personnelles et questionnements sur les pratiques quotidiennes des participants. Cette formation est très adaptative en temps réel. Des éclairages extérieurs sur d'autres établissements issus de l'expérience de la formatrice seront apportés.

Durée :

7 heures.

Programme :

Seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Comprendre l'origine et la raison d'être du CSE
logique du dialogue social en France
représentation collective des salariés

remplacement des anciennes instances et évolutions induites

Identifier les rôles réglementaires ou informels du CSE et de ses membres

expression collective des salariés

santé, sécurité et conditions de travail

orientations économiques et sociales

écoute, médiation, régulation et anticipation des situations

information et circulation des échanges

responsabilité, posture et éthique

Repérer les compétences supposées ou attendues des membres du CSE

compétence juridique : connaissances en droit du travail

compétences humaines : écoute, capacité de communication, assertivité

Situer le CSE dans l'entreprise pour favoriser l'équilibre entre direction et personnel

distinction entre représentants syndicaux et membres du CSE

dialogue social et relations de travail

enjeux pour l'employeur

opportunités pour les salariés

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

A l'issue de la formation, un support informatique sera remis aux participants.